

Alternance travail-études

Document de présentation du programme d'étude

Techniques de santé animale



Direction des études

CÉGEP DE SAINT-FÉLICIEN
1105, boul. Hamel, C.P. 7300
Saint-Félicien (Québec) G8K 2R8
Tél. : (418) 679-5412
Télécopieur : (418) 679-1040
Site internet : www.cstfelicien.qc.ca

LE PROGRAMME TECHNIQUES DE SANTÉ ANIMALE

Le programme de techniques de santé animale vise à rendre l'étudiant apte à exercer la profession de technicien en santé animale, principalement dans le secteur des cliniques vétérinaires pour animaux de compagnie et dans le secteur de la recherche utilisant des animaux.

Le travail des techniciens en santé animale consiste à seconder des vétérinaires, dans l'exercice de leurs fonctions, ou des chercheurs en expérimentation animale. Dans les deux cas, ils sont appelés à prodiguer des soins aux animaux et à veiller à leur bien-être, à effectuer des tests de laboratoire, à fournir de l'assistance en chirurgie et à effectuer des tâches de gestion et d'entretien de matériel. Par ailleurs, chacune des deux fonctions exige la maîtrise de compétences plus particulières, par exemple, assurer des services à la clientèle en clinique vétérinaire et exécuter des interventions chirurgicales en centre de recherche.

Les techniciens en santé animale interviennent auprès d'une grande variété d'espèces animales. En clinique vétérinaire pour animaux de compagnie, ils œuvrent principalement auprès des chats et des chiens, mais peuvent aussi avoir affaire avec des oiseaux, des rongeurs, des reptiles et des poissons. En expérimentation animale, ils travaillent principalement avec des rats, des souris, des chiens, des lapins et des singes.

L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES EN TECHNIQUE DE SANTÉ ANIMALE

L'étudiant qui adhère à l'ATE s'engage à effectuer deux séquences en milieu de travail (stages). La première a lieu à la fin de la première année d'études et la seconde s'effectue au terme de la deuxième année de son programme.

L'étudiant en ATE pourra cumuler au terme de son programme jusqu'à un maximum de dix mois d'expérience en milieu de travail si l'on prend compte des séquences en milieu de travail ainsi que le stage obligatoire de dix semaines.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES LORS DES TROIS ANNÉES

A partir des activités pédagogiques suivies pendant leurs cours, les étudiants ont pu développer certaines compétences dont voici la liste.

Compétences acquises à partir de la première année	1^{ie} année (Stage 1)	2^{ie} année (Stage 2)	3^{ie} année
Analyser la fonction de travail	C		
Utiliser des techniques de laboratoire de chimie et de biochimie	C		
Procéder à l'admission des animaux	P	P	C
Assurer la bonne marche d'une animalerie	P	P	C
Prodiguer des soins (nursing)	P	P	C
Procéder à des épreuves d'hématologie	P	P	C
Procéder à des épreuves de microbiologie et de parasitologie	P	P	C
Fournir une assistance en chirurgie	P	P	C
Reconnaître les signes de pathologie	P	P	C
Utiliser des techniques de maîtrise d'animaux	P	P	C
Prévenir la propagation des micro-organismes et des parasites	P	P	C
Gérer les soins nutritionnels	P	P	C
Établir des pratiques de reconnaissance et de modification du comportement animal	P	P	C
Participer à des chirurgies expérimentales	P		C
Assurer des services à la clientèle	P		C
Associer les déterminants génétiques et cellulaires à la croissance et à la reproduction animale	P		C
Établir des liens entre l'anatomie et la physiologie des animaux et les interventions liées à leurs fonctions biologiques	P		C

Compétences acquises à partir de la deuxième année	2^{ie} année (Stage 2)	3^{ie} année
Procéder à des épreuves de cytologie et à des nécropsies	C	
Analyser les effets d'un médicament sur un animal	C	
Gérer de l'équipement et du matériel	P	C
Procéder à des épreuves de biochimie clinique et d'immunologie	P	C
Faire l'élevage d'animaux	P	C
Maintenir des cultures cellulaires et des cultures microbiennes	P	C
Fournir une assistance en radiologie	P	C
Effectuer des prophylaxies dentaires	P	C
Effectuer des investigations physiologiques	P	C
Participer à une expérimentation animale	P	C

Compétences acquises seulement à la troisième année	3^{ie} année
Prodiguer des soins dans le contexte de la reproduction des animaux de consommation	C

(P) Compétence atteinte partiellement et qui se développe lors d'une ou de plusieurs sessions suivantes.

(C) Compétence atteinte complètement.

Veillez prendre note que les soins apportés auprès des animaux de ferme et des animaux exotiques sont abordés qu'à partir de la troisième année.



FORMULAIRE D'OFFRE DE STAGE EN ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES
TECHNIQUES DE SANTÉ ANIMALE

Nom de l'entreprise ou organisation : _____

Nom du superviseur de stage : _____

Titre du superviseur de stage : _____

Courriel du superviseur de stage : _____

Adresse de l'entreprise :

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Site web de l'entreprise : _____

Activités de l'entreprise :

Fonction occupée par l'étudiant stagiaire : _____

Lieu de travail : même adresse ou :

Description des tâches à effectuer :

Nombre d'heures par semaine : _____

Tarif horaire brut : _____

Date de début de stage : _____

Date de fin de stage : _____